



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24120440

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

31 JUL. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0864 180 027**

Nom

(en entier) : **TWO.P.MANAGEMENT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Chaussée de Gilly 299 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Extrait du PV de L'assemblée Générale Extraordinaire du 30 07 2024

a.Changement de siège social

L'Assemblée Générale acte le transfert du siège social au 32 Avenue de Spirou 6220 Fleurus

b. Procuration :

L'assemblée donne mandat à Giordano Casano, agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

L'Assemblée Générale est levée à 17h15, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

L'actionnaire et administrateur,
Joseph STRAZZANTE

Pour acceptation mandat
Giordano Casano

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2024 - Annexes du Moniteur belge